



FORMATIONS 2024/2025

ACCÈS À 3 FORMATIONS
PAR CONCOURS UNIQUE

Diplôme National
Supérieur Professionnel de musicien

Diplôme d'État
de professeur de musique

Licence de musique et musicologie
parcours « pratique musicale spécialisée »

L'École Supérieure de Musique Bourgogne-Franche-Comté est un établissement d'enseignement supérieur accrédité par le ministère de la Culture.

Les formations sont assurées en partenariat avec l'université de Bourgogne, les conservatoires à rayonnement régional de Dijon, du Grand Besançon et du Grand Chalon, le conservatoire à rayonnement communal de Chenôve, et de nombreuses structures professionnelles du territoire de Bourgogne-Franche-Comté telles que : l'Opéra de Dijon, l'Orchestre Dijon Bourgogne, les SMAC...

Les futurs musiciens et enseignants sont ainsi préparés à gérer une diversité de situations en termes de productions artistiques et d'actions culturelles, dans un environnement esthétique pluriel, privilégiant les démarches de créations pluridisciplinaires.

Les enseignements de l'ESM sont résolument orientés vers le développement de la sensibilité et de l'esprit d'innovation, en s'appuyant sur trois axes majeurs :

- la création et la créativité
- l'autonomie et la polyvalence
- la scène et la médiation

La saison artistique de l'ESM compte une cinquantaine de concerts par an, en Bourgogne-Franche-Comté mais aussi sur le territoire national. Ces concerts s'accompagnent d'actions d'éducation artistique et culturelle et de médiation, et profitent ainsi à tous les publics.



LES SPÉCIALITÉS PROPOSÉES

Musiques classiques à contemporaines

Instrumentistes et chanteurs

Vents

Flûte, hautbois, clarinette, basson, trompette, trombone, tuba, cor, saxophone

Cordes

Violon, alto, violoncelle, contrebasse

Instruments polyphoniques

Piano, accompagnement option musique, percussions, guitare, accordéon

Chant lyrique

Direction d'ensembles

Direction d'ensembles vocaux

*Musique ancienne*¹

Instrumentistes et chanteurs

Chant baroque, flûte à bec, flûte traversière baroque, hautbois baroque, violon historique, violoncelle historique, viole de gambe, saqueboute, serpent, luth, théorbe, clavecin, basse continue, orgue

Musiques actuelles amplifiées

Instrumentistes et chanteurs

Chant, claviers, guitare électrique, basse électrique, piano, batterie, MAO, instruments à vent

Formation musicale

Diplôme d'État seul

Double cursus franco-allemand

avec l'Université de Mayence

Domaine classique à contemporain :

Piano, violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, tuba, trompette, trombone, percussion

Domaine musiques actuelles amplifiées :

Piano, guitare, basse, percussion, chant, saxophone

¹ Cours de spécialité au CRR de Besançon

La formation d'excellence dans chacune des spécialités est assurée par une équipe reconnue pour sa carrière artistique et sa renommée pédagogique internationales.

Retrouvez sur esmbourgognefranche.comte.fr la liste de nos professeurs et leurs biographies.



LES PARCOURS DE FORMATION

FORMATION INITIALE

DNSPM / Licence : en trois ans

DE : en trois ans (durée pouvant être réduite en fonction des VAA prononcées à l'entrée en formation)

DNSPM / DE / Licence : en trois ans, ou en trois ans et un semestre (avec un aménagement de la répartition de certains enseignements spécifiques du DE).

Les enseignements des trois diplômes partagent un tronc commun.

Les différents parcours de formation comportent environ 450 heures d'enseignements par an, dont 10 à 12h hebdomadaires assurées par l'ESM et 4 à 5h hebdomadaires assurées par l'université de Bourgogne.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Les candidats éligibles à la formation professionnelle continue peuvent suivre la formation au DE sous le statut de stagiaires.

Suivant un parcours individualisé, cette formation suit le contenu et le planning de la formation initiale, avec des aménagements possibles selon les validations des acquis antérieurs accordées.

À NOTER : Aucune formation professionnelle continue n'est proposée pour l'année 2024-2025.

VALIDATION DES ACQUIS ANTÉRIEURS

La VAA permet à un étudiant ou à un stagiaire de valider tout ou partie des enseignements qu'il a pu suivre préalablement à son entrée en formation.

Les candidats titulaires d'une licence de musicologie valident directement l'ensemble des enseignements universitaires.

INTERNATIONAL

Inscrite dans le programme européen Erasmus+, l'ESM offre aussi des opportunités de séjour d'un ou deux semestres à l'étranger, intégrées dans le cursus.

PRÉREQUIS

En formation initiale, nos cursus s'adressent aux étudiants titulaires de :

- un diplôme d'études musicales (DEM), ou un diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP), ou équivalent, ou avoir suivi une classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES).

- un baccalauréat ou un diplôme équivalent (par exemple : diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou certains titres de niveau IV inscrits au RNCP).

Les candidats ayant obtenu des diplômes dans des établissements étrangers (européens ou non) doivent présenter les photocopies des diplômes accompagnées d'une traduction effectuée par un traducteur assermenté.

En l'absence du diplôme musical requis, le candidat peut présenter un dossier de demande de dérogation pour être autorisé à participer aux tests d'entrée. Ce dossier comprendra obligatoirement : le parcours de formation, les diplômes obtenus, le descriptif des activités musicales ainsi qu'un fichier audio représentatif de son activité artistique, dans la spécialité présentée (format WAV ou AIFF).

Pour les conditions d'admission en formation professionnelle continue, consulter notre site internet.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont à remplir en ligne sur www.esmbourgognefranche-comte.fr (onglet Étudier à l'ESM).

Date limite de dépôt des candidatures : *22 mars 2024*

Admission :

- épreuve écrite : *15 avril 2024*

- épreuves pratiques : *du 12 au 29 avril 2024*

Détail des épreuves sur www.esmbourgognefranche-comte.fr

Frais de dossier pour le concours d'entrée : **70 €**

Frais de scolarité pour les étudiants en formation initiale **525 €** pour une inscription globale à l'ESM et à l'université (tarif réduit si boursier)

